



***Devenir***

**Électricienne  
ou électricien  
(construction et entretien)**

***Inscris-toi***



**L'électricien ou l'électricienne (construction et entretien) planifie, assemble, raccorde, installe, répare, inspecte, met à l'essai, vérifie et entretient les systèmes électriques des bâtiments résidentiels, commerciaux, institutionnels et industriels.**

# Électricien / Électricienne (construction et entretien) – Niveau 1

## » COURS À DOUBLE RECONNAISSANCE DE CRÉDITS

L'élève de 12<sup>e</sup> année peut effectuer la première étape du programme [Électricien / Électricienne \(construction et entretien\) – Niveau 1 \(DRC\)](#) dans le cadre du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario ([PAJO](#)).

Ce programme, offert au Collège La Cité, **permet d'obtenir deux (2) crédits** envers le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DÉSO) et de franchir la première étape en vue d'occuper ce métier spécialisé en réalisant le niveau 1.

## » AVANTAGES DE RÉUSSIR UN PROGRAMME NIVEAU 1

- › Acquisition de nouvelles connaissances et compétences dans un domaine d'intérêt
- › Première étape pour devenir Électricien / Électricienne (construction et entretien)
- › Accumulation de crédits envers la [Majeure Haute Spécialisation en construction](#) et le DESO
- › Accès à des formations ou certifications reconnues
- › Premier pas pour l'établissement d'un réseau professionnel
- › Expérience professionnelle pour le portfolio et le curriculum vitae



## ÉLECTRICIEN / ÉLECTRICIENNE (CONSTRUCTION ET ENTRETIEN) – NIVEAU 1 (DRC) COLLÈGE LA CITÉ (240 HEURES)\*

### » PROFIL DE L'ÉLÈVE RECHERCHÉ

- › Dexterité manuelle
- › Aptitudes en mathématiques et en sciences
- › Capacité à visualiser des concepts multidimensionnels
- › Habileté à travailler en équipe
- › Capacité à résoudre des problèmes
- › Sens de l'initiative et capacité d'autorégulation

Code canadien de l'électricité I	40 heures
Instrumentation I	24 heures
Théorie de l'électricité I	64 heures
Lecture de plans I	24 heures
Pratiques d'installation I	48 heures
Électronique I	40 heures

\* Ce programme d'études peut être sujet à changement sans préavis

**Consulte l'équipe d'orientation et d'éducation coopérative de ton école secondaire pour obtenir plus de détails.**

## » MILIEUX DE STAGE POSSIBLES

- › Entreprise d'électricité
- › Chantier de construction
- › Organisation gouvernementale ou privée
- › Commerce d'appareils et de matériaux électriques

## » CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- › Manifester un grand intérêt pour le domaine de l'électricité
- › Détenir de l'expérience dans le domaine (stage en éducation coopérative, DRC, emploi à temps partiel ou emploi d'été)
- › Être inscrit ou inscrite en éducation coopérative, à temps plein, dans un domaine lié à l'électricité

## » CHEMINEMENT PROFESSIONNEL

Pour devenir **électricien ou électricienne (construction et entretien)**, il faut compléter une formation en apprentissage et détenir un certificat de qualification.

Pour obtenir ce certificat, il faut accumuler un total de 9 000 heures de formation – environ 5 ans (3 niveaux de 240 heures en classe et 8 280 heures en milieu de travail).

On peut obtenir plus de renseignements sur ce métier en visitant le site [Métiers spécialisés Ontario](#).



**Les métiers spécialisés  
offrent d'excellentes  
possibilités  
d'avancement**

